

1^{er} Mars

Abbé Bernard MERLETTE

Compiègne capitale carolingienne et la basilique Sainte-Marie.

M. l'abbé Bernard Merlette se propose d'apporter quelques éléments nouveaux sur ce sujet qui a déjà fait l'objet de nombreuses publications. Il convient notamment de se référer à la communication de Josiane Barbier, dans le t.29 du *Bulletin* de notre Société ; mais les travaux de M. Michel Foussard et de Mme Vieillard-Troiekouroff, dans le t.21 des *Cahiers archéologiques*, ne sont pas exempts d'inexactitudes. Ainsi, la traduction approximative du poème de Jean Scot Erigène par le premier a conduit la seconde à y trouver la preuve de l'existence d'une coupole à Sainte-Marie : cette coupole existait bien, en effet, mais c'est le récit de la translation des reliques de Saint Corneille qui en apporte la preuve, non le poème de Jean Scot.

Clovis eut successivement trois capitales, Tournai, Soissons et Paris. Sous les Mérovingiens, malgré les divisions successorales et malgré le déclin des villes, Paris reste prééminent. Avec les Carolingiens, la situation change et Paris rentre dans le rang ; mais Saint-Denis sera toujours l'un des grands sanctuaires nationaux et aura pour abbés des personnages très importants.

Dès l'époque mérovingienne, cependant, Compiègne apparaît, dans les rares actes conservés, comme la plus fréquentée des résidences royales. De même, sous les premiers Carolingiens, on y relève de nombreux actes et des plaids généraux ou des séjours princiers très importants : ainsi en 757, 779, 816, 830, 833 notamment.

Mais c'est avec Charles le Chauve (840-877) que Compiègne devient prépondérant, comme nous le montrent ses actes et les *Annales de Saint-Bertin*, dont la dernière partie, de 861 à 882, est rédigée par l'archevêque de Reims, Hincmar.

Longtemps, Charles veut récupérer Aix-la-Chapelle, qui avait été le palais de sa naissance et de sa jeunesse (à la différence de ses frères, nés en Aquitaine). En 869, il recueille l'héritage de son neveu Lothaire II et se fait couronner roi de Lorraine à Metz ; mais après quelques mois, il doit partager avec son frère, Louis le Germanique, et lui laisser Aix. Couronné empereur par le pape, à Rome, le jour de Noël 875, il s'empare à nouveau d'Aix, après la mort de Louis, en 876, mais doit bientôt l'abandonner à ses neveux.

C'est alors que Charles, résigné, fait de Compiègne « Carpolis », le substitut d'Aix-la-Chapelle, aux termes de la fameuse Bulle d'or du 5 Mai 877, dont le « *legimus* » tracé au cinabre, imite les usages de la chancellerie impériale byzantine. Mais, pour l'abbé Merlette, il ne fait pas de doute que la fondation de la basilique Sainte-Marie remonte bien avant l'échec de 876.

D'une part, il est bien évident qu'une construction aussi somptueuse n'a pas été réalisée en quelques mois d'hiver. D'autre part, nous avons des textes, notamment les *Annales brèves de Laon*, passées ensuite à Saint-Maximin de Trèves. En 865, elles relèvent que le roi Charles, par l'intermédiaire du prêtre Hédénulfe, plus tard évêque de Laon, rassemble des clercs pour le service divin, sous la règle canoniale, dans le « *coenobium* » royal qu'il vient de fonder. L'auteur de cette notice est Mannon, maître de l'École palatine puis de l'École épiscopale de Laon, qui note par ailleurs la date de sa naissance puis celle de son ordination.

Or, nous constatons qu'à partir de 866, le roi célèbre habituellement Noël à Compiègne et Pâques à Saint-Denis : relative sédentarisation qui suppose le récent achèvement de la basilique. Et d'autre part, la Bulle d'or de 877 confirme diverses donations antérieures à un collège canonial préexistant.

Si quelques clercs et notaires continuent d'accompagner le roi dans ses déplacements, désormais, les services de la monarchie sont fixés à Compiègne, qui devient une véritable capitale : clercs de la chapelle, notaires de la chancellerie, maîtres de l'école, échevins du tribunal palatin, cumulant souvent plusieurs fonctions ; tout cela préfigurant de loin notre École Nationale d'Administration, où les fils de famille se préparent aux grandes charges de l'Église et de l'État.

Au X^e siècle, Laon, sur sa colline, deviendra le refuge de la royauté ; mais Compiègne restera comme le Versailles des Carolingiens. Symboliquement, quand le roi Lothaire lui aura momentanément pris Aix-la-Chapelle, par surprise, l'empereur Otton II, en représailles, viendra piller Compiègne.

Pour terminer, l'abbé Merlette relève les noms de quelques personnages dont il a retrouvé la trace dans les actes.

Le premier dignitaire est le « prévôt » (prepositus) : c'est d'abord Hédénulfe, qui deviendra évêque de Laon ; puis Ganelon, qui donnera son nom au « Mont-Ganelon » ; puis Rothard, qui deviendra évêque de Meaux. On connaît aussi le chantre Fulbert.

Quant au chantre Jean, qui sera évêque de Cambrai et mourra en 878, on relève dans son épitaphe le thème de l'ogdoade, que développe le poème de Jean Scot. Cela donnerait à penser que les deux personnages n'en font qu'un, mais cela reste problématique. Du moins peut-on affirmer que le souvenir de Jean Scot reste étroitement lié à la splendeur de la basilique Sainte-Marie.

10 Mai

Alain J.M. BERNARD

Viande et société à Compiègne aujourd'hui

Selon Alain J.M. Bernard, enseignant-chercheur à l'université de Technologie, les régimes carnés compiégnois peuvent ne pas apparaître originaux ; ils se rapprochent des régimes alimentaires français, picard et de l'est de l'Oise par l'importance de la viande porcine et de volailles ; ils reposent sur la même hiérarchie des cuissons : d'abord le grillé, suivi du rôti, ensuite le bouilli et le ragoût. A Compiègne, comme ailleurs, les consommations sont rythmées avec une spécialisation saisonnière relative (60 % des modalités de cuisson) quasi exclusivement hivernale.

On consomme de préférence en semaine dans l'ordre décroissant les bouillis, les ragoûts, les abats, le porc, le bœuf, le veau, le mouton ; le dimanche, est le jour privilégié des rôtis et des volailles.

Pourtant, une analyse fine dégage aisément les spécificités de l'alimentation carnée compiégnoise.

1) *Les Compiégnois sont carnivores* : d'après nos estimations, ils disposeraient d'une ration annuelle de 88 à 109 kg, soit plus que la moyenne française 93,7 kg en 1980, année record.